

**SOLIDARITE OU CONCURRENCE ?
LES POLITIQUES SOCIALES A L'EPREUVE
DE L'EFFICACITE ECONOMIQUE.**

BEDDI Nasreddine

Résumé :

La solidarité par la bienfaisance ou la concurrence par l'exclusion ? Entre ces politiques extrêmes, il existe sûrement un état d'équilibre qui permet une croissance soutenue dans le temps. Il s'agit alors de revoir certains concepts tels que l'aide, l'assistance, la pauvreté... dont l'interprétation humanitaire pêcha plus par utopisme ou par idéologie que par réalisme ou par souci de justice. En pareils cas, il s'ensuit toujours un décalage entre les objectifs envisagés et les résultats obtenus, avec des distorsions peu maîtrisables tant dans le domaine économique que social.

Ayant déjà connu une expérience socialisante poussée, l'Algérie est à même de reconnaître les limites de ces politiques qui portèrent gravement atteinte aux critères de l'efficacité sans pour autant réaliser le bien être social visé. Bien au contraire la crise qui a secoué le pays, aura montré les méfaits d'un égalitarisme complètement en contradiction avec les disparités de la répartition primaire, disparités qui découlent elles mêmes directement de la loi de la concurrence et que se proposent de corriger les politiques sociales.

Dans notre intervention, nous voudrions revoir ce concept de solidarité, extrêmement en vogue à l'heure actuelle, à la lumière des critères de l'efficacité c'est à dire dans un environnement socio-économique fortement dominé par la concurrence. De là le pas est franchi puisqu'il s'agit d'observer la dualité solidarité/concurrence au moment où la relance économique est en train de piétiner à cause des réformes économiques qui tardent à venir. Devant être de courte durée, la période de transition semble se pérenniser du fait d'une hésitation entre un libéralisme qu'on veut instaurer et un socialisme qu'on cherche à retrouver. L'ambivalence est cultivée si bien que le débat tend à verser dans le détail des correctifs fiscaux en rapport avec « les droits à l'assistance » pour ignorer l'essentiel, l'essentiel étant la construction d'une économie libre et performante celle-là même qui est en mesure de relever le défi de la mondialisation tout en sachant que cette dernière ne reconnaît que les lois de la concurrence.

Cependant en regardant de plus près, y a-t-il toujours contradiction entre solidarité et concurrence ? Y a-t-il nécessairement une antinomie entre libéralisme et solidarité alors même que de nombreux pays semblent allier croissance économique et interventions dans le domaine social. Notre propos sera de déterminer jusqu'à quelle limite, nous devons nous fier à ces politiques d'aides multiples sans porter entrave aux principes élémentaires de l'efficacité dont se réclame l'exclusivité, le libéralisme économique avec son implacable loi de la concurrence.

Intervention :

Le vingt et unième siècle s'est ouvert sous le signe de la mondialisation, prônant l'élimination des barrières douanières et ouvrant les marchés à la libre concurrence. Le discours est à l'efficacité économique et à la spécialisation internationale du travail. Chaque Etat prévoyant se doit de s'adapter à ces nouvelles exigences qui laissent peu de place à la gratuité des actions et au gaspillage. Ces dernières qui ne font qu'aggraver les coûts tout en rendant peu compétitifs les produits locaux doivent donc être réduits à leur minimum à défaut d'être complètement évités. Les aides et toutes les actions sociales, s'inscrivant dans le contexte d'un transfert unilatéral, sont souvent interprétées comme des actes gratuits sans lien (apparent) avec les calculs économiques où seule la rentabilité est de mise.

La mondialisation est à nos pas et nul ne saurait revenir dans le temps pour négliger le nouvel enjeu économique où la concurrence, à tous les niveaux, veut édicter ses nouvelles règles. On devine aisément comment sera ce monde quand les calculs seront poussés à leurs extrêmes rigueurs et cela ne laisse pas indifférent tout un courant d'opinions peu favorable à la déshumanisation de l'économie. Groupés sous le vocable d'atermondialistes, ces mécontents d'une généralisation à outrance de la libéralisation, proposent des correctifs dans un monde déjà trop dominé par la misère et l'inégalité sociale. C'est peut être dans ce cadre trouble où parfois la violence a marqué les confrontations que de timides mesures ont été adoptées à travers ce que l'on a appelé les MDGs (Millennium Development Goals) où il s'agit de développer une coopération internationale basée sur une solidarité multiforme et notamment en faveur des pays sous développés.

Le développement en question :

Donc même si la mondialisation n'est pas foncièrement remise en question, il s'agit de revoir le concept de concurrence en introduisant des éléments d'assistance à travers un système où la solidarité doit servir de relais. Nous ne savons pas si cela suffit à rassurer complètement les pays sous développés qui ont une vision pessimiste sur la mondialisation dans laquelle ils n'ont pas beaucoup de chance de pouvoir relever le défi de la concurrence et cela, même si on répète à ces pays pauvres qu'ils ont, en plus de leurs ressources naturelles, une main d'œuvre abondante et bon marché. Ces pourtant cette main d'œuvre qui, vivant en majorité dans la misère et le désœuvrement, constitue le grand problème dans un pays pauvre. Sa valorisation suppose des moyens au-dessus des possibilités de ces Etats démunis et le plus souvent fortement endettés ; ajoutons que ces populations, vivant majoritairement dans un état de chômage structurel, de précarité et de malnutrition (surtout pour les enfants), n'ont plus d'autres alternatives pour survivre que de verser dans la violence (crimes, vols...), le marché informel (contrebande, recel et même trafic d'organes...) et le commerce des vices (drogues, prostitutions...).

En matière de ressource donc, ces populations constituent plutôt un handicap dans la mesure où elles expriment des besoins élémentaires les plus urgents pour

survivre ; ces besoins sont nettement au dessus des moyens de leurs Etats qui cherchent plutôt à mettre en chantier des plans de développement.

Les contraintes de la mondialisation :

- La contrainte de la libéralisation

Nous voyons immédiatement de ce fait que ces pays pauvres sont confrontés à un problème doublement insoluble par quelque côté qu'on le prend : sur le plan social ou sur le plan économique. C'est quasi un dilemme douloureux quand on sait que ces pays, sans grand moyen financier disponible, doivent subvenir aux besoins d'une population au bord de l'asphyxie ou engager des investissements pour amorcer une croissance économique. Et nous avons vu également que la mondialisation a introduit de nouvelles règles de jeu et par conséquent des contraintes qu'aucun pays ne saurait méconnaître ; ainsi la libéralisation de l'économie et l'ouverture des frontières aux produits extérieurs sont désormais applicables à tous les pays quel que soit leurs niveaux économiques et quel que soit leur difficultés intérieures.

En vertu de ces règles, les pays sous développés n'ont d'autres choix que de se plier à ces contraintes où ils n'ont qu'un maigre chance de pouvoir tirer un avantage du marché international tout en risquant au contraire de voir leurs produits locaux concurrencés jusque dans leur propre marché avec tous les effets que cela peut entraîner, comme la faillite des industries nationales et la mise en chômage de nombreux travailleurs. L'aggravation des conditions de vie de la population ne peut qu'exaspérer d'avantage le climat social déjà au bord de la révolte et cela ne va pas faciliter à créer les conditions de stabilité nécessaires à une relance économique.

Les économistes avertis considèrent que ces difficultés ne sont que d'ordre conjoncturel et par conséquent elles tendront à disparaître avec la mise en place continue des réformes et l'adaptation des structures aux nouvelles formes d'organisations du marché. A long terme donc, les effets positifs se feront certainement sentir en incitant l'économie à plus de rigueurs, à moins de gaspillage et à plus de maîtrise au niveau des coûts et des prix ; de plus, l'ouverture du marché, l'instauration de l'initiative privée, l'assouplissement des structures économiques et la flexibilité des prix et des parités monétaires que toutes les réformes auront favorisés stimuleront les investissements intérieurs et favoriseront les investissements directs étrangers. A long terme donc les pays sous développés seront largement bénéficiaires des échanges commerciaux.

- La contrainte d'une assistance sociale

Nous partageons parfaitement cette vision sauf que l'on anticipe trop rapidement sur les bénéfices escomptés tout en faisant abstraction de toute cette période transitoire durant laquelle pourtant tout sera en train de se jouer. Car il faut surtout convaincre ces travailleurs licenciés, ces populations inactives, ces jeunes sans emplois... d'avoir assez de patience pour laisser jouer les réformes tout en leur

donnant le temps de leur créer progressivement des postes d'emploi pour vivre. Il faut surtout convaincre cette majorité de la population qui vit sous le seuil de la pauvreté et surtout expliquer à ces enfants qui espèrent tout sans rien percevoir dans leur misérable condition... qu'il leur faudra juste attendre tout en trompant leur faim jusqu'à ce que le pays dépasse cette période critique et atteigne un niveau meilleur.

Evidemment on peut citer quelques cas de pays sous développés qui sont en train de passer cette phase critique sans grand dommage et même avec une certaine sérénité mais on oublie le grand nombre de pays qui est en train de s'enfoncer dans les affres de la misère et de la violence pour atteindre parfois la guerre civile. Pour ces derniers le bout du tunnel aura toutes les peines du monde à pouvoir être dépassé. Pour ces derniers pays donc, la seule issue est de prendre en charge avant tout les problèmes sociaux pour stabiliser une population et lui donner les raisons d'espérer et... d'attendre.

- Les deux contraintes en question

La concurrence et la solidarité incitent le plus à la réflexion actuellement, dans un monde qui s'ouvre de plus en plus à la globalisation des échanges et à l'entraide au niveau des nations. Cependant si le premier terme vise à la stimulation des initiatives privées et par conséquent à un accroissement de la rentabilité, le deuxième vise au contraire à une juste répartition au sein de la société et par conséquent à un rétrécissement des revenus entre les différentes couches sociales.

Bien sûr ces deux contraintes ne constituent pas un obstacle insurmontable pour les pays riches qui ont en même temps l'expérience d'une économie concurrentielle avec maîtrise de la technologie et des coûts ainsi qu'une organisation sociale où les institutions jouent pleinement leur rôle dans l'assistance sociale. Ces pays ont les moyens financiers et les structures adéquates pour envisager sur le front social et sur le front économique les difficultés qui peuvent surgir ; ayant en plus les moyens technologiques pour se lancer dans l'innovation, ils peuvent alors compter sur la concurrence pour gagner tous les marchés en s'assurant une compétitivité sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur.

Par contre on est loin de ce schéma harmonieux dans les pays sous développés où les moyens faisant défaut, il ne reste à ces pays que de subir les agressions commerciales des entreprises étrangères sans pouvoir trop y réagir. Qu'espérer alors de la concurrence quand on est hors compétitivité ?

La disqualification des pays sous développés en matières d'innovation et en maîtrise des coûts de production, rend ces pays absolument inaptes à pouvoir s'assurer un créneau pour s'engager dans une spécialisation afin de pouvoir récolter quelques fruits de la libéralisation des échanges.

Le front économique est trop difficile, il est encore plus difficile d'améliorer la situation sur le front social où les besoins les plus élémentaires sont encore loin d'être assurés et où la pression démographique ne semble laisser aucun répit à ceux qui pensent calmer quel que soit peu les revendications sociales.

- **L'évocation d'un troisième paramètre : les Droits de l'Homme**

L'instauration de la concurrence semble un pari perdu d'avance pour les pays pauvres ; les encouragements des pays riches ainsi que leur expérience en la matière semblent peut convaincre de nombreux pays sous développés qui restent sceptiques sur les perspectives de la mondialisation. Quand en plus ces pays riches incitent les pays pauvres à respecter les Droits de l'Homme, ces derniers pays ne comprennent nullement ce langage et considèrent que ce n'est qu'une contrainte supplémentaire pour les empêcher à tenter leur chance dans une compétitivité internationale.

En effet, comment appliquer les Droits de l'Homme dans un climat social trouble où seuls dominent la terreur, la corruption et le trafic en tout genre ? Comment stabiliser le front social pour enfin créer les conditions d'une bonne gouvernance ; d'une transparence au niveau politique et d'une consolidation des institutions ? Chacun sait que lorsque ces institutions existent dans un pays sous développé, elles ne le sont qu'à titre formel c'est à dire sans grande efficacité ; elles ne sont généralement placées par les pouvoirs en place que comme une façade pour donner une certaine honorabilité au pays et cacher à tous, les vices d'une administration qui joue certainement un rôle négatif en se constituant un frein à toutes les réformes économiques.

Les conditions actuelles du développement :

- **L'ouverture économique :**

Mais toutes ces difficultés ne sont effectivement insurmontables que pour les pays sous développés qui ont fait du sous développement leur stade définitif en matière d'évolution. Rien ne prouve que ce cercle vicieux soit absolument fermé et par conséquent un lieu infernal dont il est impossible de s'en sortir. En tout cas il n'y a aucune preuve que la libéralisation des échanges, avec la concurrence au niveau des marchés, soit absolument un frein au développement des pays pauvres. Il y a même des contre exemples de pays qui étaient très attardés sur tous les plans et qui ont pu amorcer leur démarrage pour occuper une place enviable dans la compétitivité internationale. Nous faisons référence à ces pays du sud est asiatique et qualifiés à juste titre de dragons pour leurs conquêtes commerciales ; nous citons aussi le cas de l'Inde et surtout de la Chine qui semblent gagner une place importante sur le plan international à la faveur de la concurrence. Le cas de la Chine est très éloquent puisque ce pays qui a stagné durant sa longue période autarcique, a pu booster sa croissance économique grâce à toutes ces mesures de libéralisation de son économie et surtout grâce à son entrée en course dans la compétitivité internationale.

Les exemples malheureux, on n'en parle pas mais on les garde en mémoire car ils nous donnent une idée sur les drames qui peuvent surgir quand une ouverture n'est pas maîtrisée et surtout quand le front social n'a pas pu être stabilisé. Bien sûr ces problèmes d'ordre interne ne sont pas forcément suscités par une politique d'ouverture mais cette dernière semble un élément révélateur de toutes les difficultés qui existaient à l'état endémique.

L'ouverture économique semble donc accélérer les processus structurels en les arrachant de leur inertie (ou de leur lente évolution) pour révéler rapidement les résultats soit dans le sens positif soit dans le sens négatif. En fait le mal existe déjà dans le fruit et rien ne sert de continuer à le cacher en faisant prévaloir une situation sereine grâce à une politique de bouclage médiatique et de censure de l'information. L'illusion d'une douce apparence n'est qu'une illusion et l'ouverture économique permet justement de sortir de cette embellie factice pour affronter la réalité.

Les Droits de l'Homme et l'incitation à la transparence dans la gestion, préconisés par les pays riches doivent permettre justement aux pays pauvres de sortir de ces politiques démagogiques qui n'apportent rien à leurs concitoyens sinon qu'ils annihilent momentanément leurs revendications pour reporter à plus tard l'explosion d'une violence généralisée. Il sera alors trop tard puis qu'aucun programme économique ne peut être mis en chantier et de plus tous les efforts timides qui se faisaient en matière de développement seront réduits à néant. Le pays sera alors absorbé par un cycle de déstabilisations, de guerres civiles et de corruptions. L'arrivée à ce stade d'effritement national, rendra vain tout effort économique ou son impact sera insignifiant.

- L'ouverture : voie obligée du développement

Nous venons de voir que l'ouverture économique constitue la meilleure épreuve de vérité. Une politique autarcique où se cultive l'hermétisme et l'opacité dans les décisions ne constitue qu'un paravent dangereux. L'Algérie a déjà traversé cette période de fermeture dont les effets auront éclaté au grand jour lors des événements d'octobre 1988 quand tout le monde (le monde politique algérien) s'évertuait à montrer que le pays roulait dans le merveilleux !

Non seulement l'ouverture doit être préconisée mais plus tôt elle sera mise en place plus tôt sera le mieux. C'est à ce moment que les hommes politiques devront faire preuve de finesse et d'intelligence pour rendre la période de transition moins douloureuse en montrant tous les bienfaits attendus, en encourageant à plus d'initiatives privées et surtout en montrant l'absolue nécessité de la poursuite dans cette voie. La seule voie de secours ; du moins pour le moment

Il est dommage tout de même que certains pays n'acceptent qu'avec réticence cette voie ; aussi ne se lancent-ils que lentement dans les réformes sans mesurer la gravité d'une pareille démarche. L'Algérie est encore le meilleur exemple dans ce domaine de lenteur puisque les réformes annoncées piétinent encore en faisant perdurer le marasme malgré une conjoncture favorable dans les rentrées pétrolières. Avec ses réserves de change estimées à plus de 51 milliards de dollars, l'Algérie continue de pratiquer cette politique frileuse en recourant toujours à ces formes de protectionnisme, à travers ses lenteurs bureaucratiques et ses importateurs désignés ; cela ne fait que retarder les effets bénéfiques des quelques réformes entreprises. Son hésitation à adhérer définitivement à l'OMC est encore plus incompréhensible alors que les pays voisins, peut être moins pourvus que l'Algérie, se sont lancés sans

grands dommages dans une politique volontairement ouverte au commerce extérieur.

Il est vrai que lorsqu'on a une économie malade de ses sociétés nationales encore vivaces, de ses privilégiés politiques et militaires encore à protéger et de son administration sclérosée qui continue à recruter une armée de fonctionnaires tout aussi inefficaces qu'incompétents, on a toutes les raisons de craindre la concurrence étrangère dont le bouleversement marquera un coup d'arrêt à toutes les rentes. C'est en fait le parasitisme qui a le plus à craindre l'introduction des critères de l'efficacité et malheureusement, le sous développement s'alimente et se revivifie grâce à tous ces parasites (et ils sont nombreux) qui occupent les fonctions les plus importantes dans l'Etat. Tenter de couper les racines qui alimentent inutilement tous les privilégiés de ce système, reviendrait à remettre en question la raison même de l'existence de cet Etat.

C'est pourquoi toute réforme économique porte en elle même les raisons d'un bouleversement de tout l'ordre établi en menaçant gravement les fondements de l'Etat en question et c'est pourquoi aussi dans les pays sous développés, on ne parle de réformes que pour éviter de les appliquer d'une manière effective. Dans les pays sous développés, on fait beaucoup de réformes mais on ne s'inquiète pas trop sur leur suivi et encore moins sur leurs résultats, étant entendu qu'elles sont vouées à l'échec dès leur départ. Et on cultive à l'avance cette mentalité de l'échec comme une fatalité dont on glorifiera l'effet désastreux pour justifier tous les malheurs sociaux !

Paradoxalement donc, on préconise des réformes pour donner l'impression d'une modernité ou pour gagner une crédibilité au niveau international mais on fait en même temps tout pour en saper les éléments de sa réussite puis on accusera immédiatement le peuple de mauvaise volonté, d'inconscience ou de retard dans la mentalité. Cette argumentation est en partie fondée mais elle est sans fondement quand on sait que toutes les réformes sont engagées sans nulle consultation de ce peuple en question ; elles sont engagées au contraire à partir de quelques bureaux cossus de ministères, sans études sérieuses préalables et dans l'opacité la plus totale ; on prendra la précaution même de laisser courir les bruits d'un bouleversement dangereux et néfastes pour la population !

Ainsi l'ouverture en Algérie fut préconisée en même temps qu'on encouragea la révolte de l'UGTA tout en faisant taire tous les autres syndicats qui seront réduits à ne jouer aucun rôle ; parallèlement on canalisa tous les mécontentement contre le FMI qu'on rendit responsable de la débâcle de l'économie algérienne. On oublia les dépenses somptueuses de l'Etat, les gaspillages des deniers publics dans les distributions gratuites pour calmer les revendications sociales, on oublia les malversations des directeurs de sociétés nationales.... Et on imputa toutes les difficultés au FMI qui, réclamant le paiement de la dette, chercherait à affamer le peuple. Au lieu de s'atteler à réparer les dommages en se lançant dans de vraies réformes on cherchera par tous les moyens à gagner l'effacement de la dette.

Comme si, en effaçant cette dernière, on n'en refera pas de dettes plus importantes en maintenant les conditions économiques dans leur situation de quémandeuse éternelle en capitaux à dilapider selon le même procédé.

Qu'on se souvienne de toutes ces sociétés nationales qui, au bord de la banqueroute, quémandaient subventions sur subventions sans jamais pouvoir s'en sortir de leur spirale budgétivore. Récemment encore on fait état d'un assainissement¹ des banques nationales qui a coûté 30 milliards de dollars, l'équivalent de la dette extérieure algérienne au plus fort de sa somme ! Et rien ne dit que ces banques, comme dans leur temps les sociétés nationales actuellement fermées pour la plupart, ne formuleront pas d'autres exigences en continuant à travailler toujours dans les mêmes conditions de gaspillage et de dilapidation des deniers publics tout en continuant à jouir d'un monopole dans toutes les opérations financières.

Pourtant, l'ouverture économique est la solution la plus clairement indiquée même si elle n'est pas facile de la faire prévaloir dans une situation qui prête à confusion. Bien sûr on rétorquera toujours que l'Algérie est déjà un pays ouvert mais cela n'est qu'une vue d'opinion quand on sait que ce n'est qu'une ouverture timide au regard d'une véritable politique qui doit encourager la concurrence, le désengagement de l'Etat de la sphère de production et surtout la libéralisation des institutions financières. De plus l'existence de cette bureaucratie dont on a fortifié son pouvoir, n'est pas à même de garantir le succès de cette ouverture balbutiante et déjà en grande difficulté. Car l'ouverture, ce n'est pas uniquement l'ouverture des frontières mais aussi et surtout l'ouverture de l'économie à toutes les formes d'initiative et à la transparence dans les décisions. C'est à cette seule condition que l'Algérie peut renouer avec les critères de l'efficacité et espérer relever le défi de la mondialisation des échanges.

La solidarité comme condition nécessaire :

Nous avons insisté sur la nécessité d'une ouverture économique, basée sur la libre concurrence et l'initiative privée mais nous savons qu'aucune réforme économique ne saurait réussir dans un climat social trouble et fortement dominé par les inégalités profondes et la pauvreté. Nous savons surtout comme l'a énoncé Amartya Sen, que la pauvreté et la frustration portent en elles les germes de la violence et de la contestation.²

Stabiliser le front social est une urgence spéciale pour les pays sous développés qui doivent faire face à toutes les difficultés sociales pour garantir le succès des réformes économiques et préparer les conditions d'une concurrence saine, basée sur l'émulation des compétences.

1- In le quotidien liberté du 19 octobre 2005.

2- A. Sen : « On income inequality » Clarendon London 1978.

La solidarité a été souvent mal interprétée puisqu'elle a souvent revêtu le caractère d'une distribution de richesse vers ceux qui se sont habitués à percevoir un revenu gratuitement et sans cause. Cette distribution gratuite, aussi incompréhensible qu'elle soit dans un pays sans ressource, fut pourtant longtemps pratiquée par des pouvoirs en mal de légitimité afin de s'octroyer la complicité d'une marge de la population. Ce n'est généralement pas la population la mieux désignée pour une aide sociale mais ce sont surtout les éléments les plus contestataires, les plus enclins à créer des difficultés pour les responsables étatiques ; ces sont donc les éléments les plus dynamiques qui auront trouvé le moyens de bénéficier des privilèges et des aides multiples.

Cette forme d'assistance a bien sûr ses limites : elle gaspille inutilement des fonds en les versant à ceux qui feraient mieux de trouver une place dans la secteur productif et en même temps elle ne résout le pas le problème de la contestation sociale qui reste larvée pour se traduire en émeutes au premier prétexte.

Il faut alors que les aides sociales obéissent à des conditions préalablement désignées pour répondre au mieux au critères de la justice. Elles doivent répondre aux besoins les plus élémentaires de la population la plus nécessiteuse. Ces aides ne doivent surtout pas dissuader les personnes à trouver un emploi car ce serait contraire à l'esprit même de ces aides qui doivent revenir uniquement à ceux qui n'ont aucune possibilité d'exercer un travail.

De là, il faut bannir toutes ces aides sociales qui constituent un moyen d'enrichissement en devenant de véritables fortunes distribuées à tous ces privilégiés. Car ces aides infondées ne constituent qu'une forme grave de gaspillage de deniers publics, une cause de corruption que versera le bénéficiaire pour figurer dans la liste des heureux privilégiés et enfin et surtout un motif de violence de la part d'une population outrée par ces injustices.

Les aides multiformes ne doivent être consenties que pour faciliter la réinsertion dans le monde du travail, accélérer la reprise du travail et écourter autant que possible le temps d'inactivité. Cédées dans ces strictes conditions, elles constituent les meilleurs auxiliaires de la relance économique.

L'économie solidaire :

a- Définir la notion des actes solidaires

Il faut donc définir cette notion d'aide dont on a vu la délicatesse voire le danger dans sa mauvaise utilisation au niveau social. Il faut bien la définir pour pouvoir cibler effacement les populations qui sont susceptibles d'en bénéficier. Cela, répétons-le, va dans le sens des mesures économiques qui seront nécessairement engagées afin de renouer avec la croissance.

La solidarité ne sera manifestement orientée que vers les populations qui en ont réellement besoin. Mais recenser toute cette couche de la population la plus défavorisée se révèle aussi problématique quand on sait que les pays sous développés n'ont ni les structures adéquates pour procéder à des études sérieuses sur ces états de

besoin, ni les moyens de contrôler efficacement ces redistributions. Ainsi en Algérie, parle-t-on tour de 8 millions, de 9 millions ou même de 12 millions de pauvres. L'imprécision montre le peu de sérieux accordé à ce problème qui relève pourtant d'un intérêt majeur dans un pays qui a toutes les raisons de craindre le pire avec la montée de la violence et de la délinquance. Il faut juste remarquer que dans un pays pauvre, le nombre de gens démunis est très grand et par conséquent il est au dessus des moyens de ce pays de répondre à toutes les demandes.

Répondre aux besoins les plus urgents devra constituer la première démarche au niveau d'une politique sociale. Il faut encore faire la distinction entre les aides qui ont un rapport immédiat avec les préoccupations économiques et les aides qui sont strictement sociales. Les premières constituent ce que l'on peut dire des aides rentables, des investissements dans l'homme.

- Les premières donc visent à soutenir le travailleur dans ses moments involontaires d'inactivité (chômage, maladie, reconversion...); elles visent à faciliter la réinsertion des jeunes dans le monde du travail...

- Les secondes au contraire n'ont aucun lien avec les préoccupations économiques; ce sont les aides pour les indigents, les vieillards les enfants et les handicapés. Encore faut-il signaler qu'une bonne partie de ces populations vulnérables pourront être associées dans une activité professionnelle rentable. Ainsi de nombreux handicapés suffisamment aidés et traités pourront s'adonner à des activités productives, de même que certains vieillards prolongeront leurs périodes de travail; quant aux enfants, toutes les charges avancées ne peuvent que leur permettre de se qualifier effacement pour le travail à l'avenir.

b- Conditions d'une assistance sociale efficace

Une organisation sociale est nécessaire ainsi des institutions doivent être structurées et spécialisées dans le traitement de ces problèmes afin de procéder au suivi et au contrôle de ces aides. En effet les aides doivent être suffisantes, continues et rapides pour jouer pleinement leur rôle:

- Elles doivent être suffisantes: le versement de quelques subsides n'auront aucun impact significatif sur la situation du bénéficiaire. Ainsi en est-il en Algérie de l'allocation de 2 000 DA versée aux parents nécessiteux des enfants scolarisés. Cette allocation est payée quel que soit le nombre d'enfants. après la rentrée scolaire et sans étude précise sur les bénéficiaires

Certaines aides (aux vieillards notamment ou aux handicapés) ne couvrent même pas les besoins élémentaires d'une semaine. Elles prennent beaucoup plus l'apparence d'une assistance psychologique que pécuniaire

- Elles doivent être continues pour atteindre leur objectif. Nous faisons référence surtout à ces aides aux malades qui, à défaut d'assistance continue, ne peuvent pas permettre une reprise rapide dans le travail. De même que l'aide à certains chômeurs à la recherche de l'emploi.

- Elles doivent être enfin rapides dans son intervention pour jouer efficacement

en faveur des bénéficiaires qui sont dans un affreux besoin à ce moment précis. C'est le cas notamment des malades, des sinistrés lors de quelques événements malheureux (mort des parents pour les enfants, cataclysme...)

Il faut noter en tout cas que ces assistances sont très nombreuses, étant donné le nombre de situations dramatiques qu'elles se proposent de remédier ou d'en atténuer les effets. Il s'ensuit nécessairement un fouillis que seule une organisation sociale basée sur la clarté et la transparence saurait y faire face:

- *La clarté* : une simplicité dans les démarches faciliterait les interventions et les rendraient plus efficace. Dans les pays sous développés au contraire, les multiples tracés bureaucratiques et leurs lenteurs dissuadent les plus persévérants. Ainsi voyons nous des vieillards, des grands malades... qui doivent faire un marathon quotidien en passant de guichets en guichets pour enfin pouvoir espérer bénéficier de quelques subsides qui tarderont finalement à arriver. L'heureux assisté sera souvent mort et enterré que les fonds arriveront ... il s'ensuivra une bataille de procédures pour savoir qui, des héritiers pourra encaisser la maigre pitance d'un jour. Mais ceci est une autre histoire.

- *La transparence* : en associant un grand nombre de citoyens élus ou bénévoles pour procéder à la désignation des vrais bénéficiaires, à la distribution des denrées ou de médicaments quand il s'agit d'une aide en nature... la tendance en Algérie est de tout régler d'une manière administrative ; une administration dont seuls Dieu et quelques grands initiés parmi les responsables ont le secret de ses rouages. Cela laisse alors la porte ouverte à des études bâclées, précipitées pour en finir rapidement de ces subsides à distribuer et surtout cela encourage la corruption. Dans ce dernier cas seuls ceux qui ont les moyens de payer grassement ont la possibilité de bénéficier de ces aides censées revenir aux moins nantis de la société.

c- Vers un assouplissement des aides sociales

Dans les pays sous développés on a trop tendance à gérer administrativement toutes ces formes d'aides. Ces aides prennent d'ailleurs souvent l'apparence d'une donation grasse et gracieuse de la part des responsables politiques qui n'hésiteront pas à faire des campagnes publicitaires en faveur de leur système politique en place. Aussi pour se garantir ce rôle enviable de bienfaiteur désigné, tous les responsables tiennent à jouer les grands charitables : cela est d'autant plus facile qu'on fait de la charité de la poche des deniers publics dont rien ne dit qu'une certaine partie n'est pas détournée à des fins personnels !

En Algérie, il est une tradition de voir l'Etat procéder d'une manière exclusive à la distribution de toutes les formes d'aides : si bien qu'on prit l'habitude de parler de l'Etat qui « donne » de l'argent, des denrées, des médicaments ... des lots de terrains, des terres à cultiver et des crédits. L'Etat était même le seul à donner du travail. Pareille attitude aberrante résultait surtout de sa période socialiste quand rien ne devait se faire sans l'Etat dont l'omniprésence était absolue. Ce réflexe du tout Etatique est encore vivace dans l'esprit des responsables administratifs qui ont à

appliquer paradoxalement les réformes de libéralisation ; aussi l'Etat continue-t-il à agir comme dans le passé.

- Quoi de plus normal alors pour les inactifs que d'attendre à ce que l'Etat leur cherche du travail pendant qu'ils somnoient dans un coin.

- Quoi de plus normal à ce que par la suite, les guichets soient pris d'assaut par des vagues de gens nécessiteux d'où seuls les gens forts et bien portants (des gens capables de travailler) sortent vainqueurs de cette épreuve en arrivant les premiers au guichet et bénéficier de l'aide. Tous les autres, c'est à dire les véritables nécessiteux ainsi que tous les gens vulnérables qui sont incapables du moindre effort, devront être forts et bien portants pour tenter l'aventure et se lancer dans la ruée vers les guichets bienfaisants !

Enfin dans tous les cas, il s'en est suivi un comportement du peuple qui, au lieu de redoubler d'ingéniosité et d'activité en cette période cruciale de développement, s'est transformé en peuple d'assistés, préférant attendre l'octroi éventuel d'un poste de travail ou d'une assistance gratuite. Cet effet pervers de la solidarité nationale n'est pas prêt d'être effacé rapidement tant les comportements de facilité sont loquaces. Et jusqu'à présent, c'est à dire malgré les réformes entreprises en faveur de la libéralisation, les comportements administratifs n'ont pas éliminé cette prédominance de l'Etat distributeur de biens

Il est aisé de comprendre que l'Algérie doive se défaire de ces actions en continuant à gérer administrativement toutes ces aides dont la complexité et la sensibilité sont évidentes. Quand nous disons que l'Etat doit se désengager cela ne veut nullement dire que l'Etat doit abandonner ce front social en refusant toute forme aide, bien au contraire, il faut que l'Etat apprenne à créer, des institutions spécialisées et indépendantes et qu'il apprenne surtout à encourager en subventionnant des organisations non gouvernementales qui opèrent en connivence avec les sociétés caritatives.

Des responsables étatiques affirment encore parfois que s'en est fini du temps des aides sociales dans ce nouveau climat de libéralisation comme si la libéralisation au niveau économique signifie nécessairement que l'Etat doit se désengager totalement de l'action sociale. Nous voyons bien combien des pays, autrement plus libéraux, ont su établir des liens si denses en matière de solidarité. C'est même à la faveur de cette protection sociale que ces pays développés arrivent à assurer une croissance soutenue en faisant profiter tout le monde (spécialement le monde défavorisé) des bienfaits du développement.

L'Algérie est encore loin de ce schéma alors que des tentations vers un retour en arrière ralentissent la dynamique vers les réformes de la libéralisation

d- L'organisation d'une chaîne de solidarité

Cela est difficile d'autant que la position de l'Algérie est encore trouble combien même il s'avère urgent de procéder à une clarification dans ce domaine si compliqué de la société.

Les aides n'ont de raison d'être qu'en rapport avec un tissu de solidarité sociale qui devrait comprendre son intérêt en même temps que ses limites. La réorganisation de cette chaîne de solidarité nationale, si indispensable dans le contexte actuel, devait faciliter les réformes économiques tout en rendant la confiance aux citoyens qui ont parfois l'impression d'agir isolément. Si parfois les actes d'égoïsme et l'incivisme édictent parfois des comportements pernicieux et hautement préjudiciable à la vie en société, cela n'est dû qu'au fait que les citoyens (ainsi d'ailleurs que les responsables politiques) ont mal interprété la libéralisation, assimilée à tort comme l'adhésion à la devise du « chacun pour soi et chacun contre tous ». Cette vision absolument erronée de la société libérale vient surtout du fait qu'on considère la concurrence absolument antinomique à la notion de solidarité car comment peut-on s'entraider et être en concurrence ?

Il faut alors mentionner combien la solidarité sociale se révèle parfois contradictoire avec les réformes de libéralisation économique avec l'instauration de la concurrence comme élément dynamique du marché.

L'antinomie en question :

Il faut dans ce cas opposer les deux principes pour distinguer leur différence et leur éventuelle conciliation :

a- Le principe de la concurrence

Ce principe semble général et permanent car la concurrence est caractérisée par cette dynamique de survie en milieu agressif et où la lutte est engagée d'une manière permanente et totale. Nul ne peut prétendre échapper à cette loi où seuls les plus forts ont la possibilité de figurer au sommet et où chacun aspire justement au rang suprême de la hiérarchie sociale. Cette loi de la concurrence ne se retrouve pas uniquement au niveau économique mais semble une loi universelle dont Lamarck puis Darwin furent les apôtres les plus en vue. Ces derniers naturalistes montrèrent si bien le jeu impitoyable de la vie où tout consiste à tuer pour ne pas être tué et dont la conséquence au niveau biologique est la survie des espèces les plus fortes et les plus adaptées au biotope. Dans ce contexte les plus faibles finiront fatalement par disparaître, victime de leur incapacité ; les prédateurs s'en trouveront alors plus fortifiés en se frayant des espaces plus grands.

Bien sûr cette théorie est applicable en milieu naturel et sauvage dominé par la libre action de l'instinct mais rien ne saurait la faire admettre dans un milieu social où tout est régi par des lois humaines où la défense des plus faibles est (ou doit être) omniprésente.

Dans cette optique, les économistes les plus libéraux ne rebutent pas l'application de ce principe extrême qui devra évoluer vers la spécialisation du travail où seuls finiront par émerger et survivre les producteurs les plus performants dans leur domaine. De ces derniers, toute la société gagnera puisque les prix seront les plus bas et la qualité des produits sera la meilleure. Tous les producteurs

occasionnels, incompetents ou insatiables dans leurs marges bénéficiaires s'en trouveront inexorablement éliminés par des entrepreneurs en tout point plus compétitifs et plus performants pour le plus grand bien être des consommateurs.

L'Etat, n'ayant à intervenir que pour faire appliquer la réglementation en vigueur, devra adopter une neutralité pour ne pas fausser le libre jeu de la concurrence. Pour être plus clair nous dirons que l'Etat ne doit pas s'engager dans les affaires économiques où il risque de se trouver en situation monopolistique à cause des ressources illimitées dont il dispose ou à cause du cadre légal qu'il pourra aménager pour la circonstance.

Nous nous rappelons tous combien les sociétés nationales Algériennes, profitant librement des ressources financières publiques et opérant dans un cadre juridique spécialement aménagé en leur faveur, se sont trouvées en situation de monopoles ; nous savons aussi combien cette situation aberrante sur la plan économique fut à l'origine de la grande crise du pays à cause des pénuries, de la mauvaise gestion, des malversations et des incompetences des cadres nommés à la tête de ces grandes entreprises.

De ce fait nous pourrions avancer une première conclusion et dire que l'instauration de la loi de la concurrence en Algérie équivaut seulement au renouement avec le principe de l'efficacité qui a été durant deux longues décennies, complètement oublié et où le consommateur algérien (plus que les subventions de toutes les sociétés nationales réunies) aura été doublement (sur les prix élevés des produits et sur les impôts payés pour financer ces entreprises) le plus grand perdant.

Cette concurrence, que certains hommes politiques algériens actuels considèrent comme une trouvaille ou une largesse à l'égard de la population, répond donc seulement à une exigence de l'efficacité économique qu'aucun ne saurait méconnaître sans s'exposer à une crise insurmontable ; et à propos de crise, l'Algérie aura vécu dramatiquement cette situation absolument prédite par les économistes, durant une bonne décennie.

Cette décennie de crise aura marqué profondément la vie économique et sociale du pays tout en introduisant des comportements extrêmes comme la violence, la délinquance, la méfiance, la malversation, la répression... qui sont en train de s'enraciner au point de vouloir se confondre avec nos traditions. Ceux qui ont profité de ces troubles sociaux, sont les premiers à défendre le retour vers les monopoles d'Etat tout en dénonçant la libéralisation de l'économie dont on lui incombe curieusement tous les maux. Chacun sait que le désengagement progressif de l'Etat de la sphère économique signifie aussi le tarissement des rentes, des privilèges officiellement octroyés, des abus de pouvoir et des corruptions de la bureaucratie.

Ces derniers maux devaient disparaître avec la généralisation de la concurrence au niveau de l'économie algérienne et le rétablissement de l'initiative privée comme moteur de l'économie. Seuls les réticents aux réformes sont en train de prolonger cette période marquée par le marasme, la confrontation et

la démagogie ; ils sont d'ailleurs les premiers à préconiser un retour en arrière. C'est curieusement au nom des pauvres que les anti réformistes refusent la libéralisation en arguant que le désengagement de l'Etat de l'économie fut accompagné d'un accroissement de la pauvreté, du chômage et de la violence.

Les analyses manquent énormément dans ce domaine pour répondre d'une manière absolument objective à de pareilles assertions mais l'expérience algérienne a montré combien il serait illusoire à l'Etat de vouloir assurer son omniprésence tant dans la sphère de production que dans la sphère de redistribution en recourant à des mesures qui défont la rentabilité économique comme par exemple le suremploi pour diminuer le chômage, les aides intempestives et incontrôlées pour diminuer le nombre de pauvres combien même chacun sait combien ces aides profitaient en grandes parties au gens les plus nantis. Ainsi en est-il de ces aides aux logements, de ces distributions de terres pour la constructions et censées profiter aux plus démunies... Nous dirons alors que c'était l'époque où l'on parlait au nom du pauvre alors que c'étaient les hauts responsables de la bureaucratie qui en profitaient des privilèges et des octrois de terrains.

b- Le principe de l'entraide

Il semble un principe exceptionnel et occasionnel. L'entraide n'est perçue comme un acte privé et spécialement limité dans le temps et dans l'espace.

- Dans le temps :

C'est à dire juste durant la période de difficulté traversée par le quémendeur d'aide. Cette période peut d'ailleurs être longue dans le cas des handicaps majeurs et de grande maladie qui empêchent l'exercice de toute occupation. Mais cela ne concerne qu'une partie minime de la population.

- Dans l'espace :

L'aide est adressée généralement aux gens les plus proches. Elle est d'abord familiale puisqu'elle s'exerce surtout au niveau des parents à l'encontre de leurs enfants durant leur période de formation afin de les préparer à une vie active efficace.

Elle s'étend ensuite aux voisins les plus nécessiteux qui éveillent nos compassions à la vue de leur situation : elle prend alors le nom de charité. Cela relève particulièrement du rôle des organisations de bienfaisance, d'association religieuses qui en font un devoir morale...

Elle est enfin étendue à l'échelle nationale, particulièrement lors de grands cataclysmes comme les tremblements de terre, les inondations...

Enfin on assiste actuellement à son dépassement des frontières pour revêtir l'allure d'une véritable solidarité internationale pour assurer le secours d'une population sinistrée

Mais dans tous les cas, la solidarité contredit la notion de concurrence ou du moins elle la fait taire momentanément. Pourtant cette contradiction n'est qu'apparente car elle ne situe jamais les deux notions sur un même plan. En effet il

n'y a concurrence qu'entre personnes de forces identiques et se disputant un même intérêt. Il y a solidarité seulement entre deux personnes dans une situation absolument inégale dans laquelle l'une est demandeuse d'assistance et l'autre a les moyens pour répondre à cette aide.

Les aides mal assurées au niveau nationale ont parfois été perverties au point d'être versées aux personnes les plus privilégiées et cela suscite nécessairement des mécontentements au point d'encourager le nombre de postulants à cette aide qui prend des formes conséquentes. Il est alors normal dans ce contexte particulier, de voir une concurrence vivace entre les gens prétendants avoir droit à cette aide. Les postulants n'hésiteront pas alors à user de la corruption pour figurer dans la liste des heureux. rentiers car dans ce dernier cas il serait abusif de parler encore d'aide alors qu'il s'agit d'un privilège étatique tout à fait spécial

Bien sûr les abus en matière d'aide sociale ont eu lieu à la faveur des états qui n'ont pas su faire la distinction entre l'aide aux plus démunis et la distribution de rentes au plus nantis. Ce fut le cas en Algérie durant la période du socialisme où l'Etat se réclamait d'une omniprésence dans ce domaine social, livrant ce dernier à des fonctionnaires qui n'avaient qu'une vision partisane voire intéressée dans la distribution de ces aides.

Le problème est plus grave encore quand il s'agit de procéder à des distributions sans connaître au préalable la liste des gens et des besoins à couvrir. Il s'ensuit immédiatement une distribution arbitraire et fatalement abusive. L'effet ne serait alors que contraire à l'esprit même de l'aide. Autant l'aide vise à la stabilisation du front social autant une mauvaise distribution de l'aide suscite des mécontentements en développant des sentiments d'injustice et de frustration.

De plus il ne sert pratiquement à rien de procéder à des aides occasionnelles qui prennent l'allure d'une charité conjoncturelle. L'aide puise son efficacité au contraire dans sa régularité et son suivi dans le temps et surtout dans son intégration dans un tissu de solidarité qui va dans le sens d'un renforcement de la cohésion sociale et de la stabilité nationale.

Les formes de la solidarité :

Cette solidarité peut être sous plusieurs formes, mais schématiquement nous pouvons distinguer au moins deux types qui sont différents dans leur actions et dans leur finalité.

a- La solidarité horizontale

Il s'agit de développer l'entraide entre les travailleurs à travers un système d'assurance. Les travailleurs contribuent durant leur période active et reçoivent une aide durant leur période d'inactivité involontaire quand ils risquent de perdre leur unique source de subsistance, à savoir leur revenu. Cette période inactive peut être plus ou moins longue et avoir plusieurs causes dont la maladie, la vieillesse, le licenciement technique...

Ce système d'assurance permet d'atténuer les effets d'un brusque arrêt d'activité auquel cas le travailleur se trouvera forcé de sombrer dans la misère sans nul espoir de renouer avec le monde du travail. Les sociétés modernes ont particulièrement développé ce système dans lequel les cotisations de chacun permettent de prêter secours à un individu dans les vicissitudes de la vie tout en lui permettant en même temps de reprendre (si possible) son activité et de l'empêcher (de toute façon) à grossir le rang déjà grand des nécessiteux.

Ce réseau d'assistance, quand il est bien structuré, permet de donner plus de confiance aux jeunes travailleurs qui, à travers, leurs cotisations sociales, se voient solidaires avec tous leurs confrères tout en sachant qu'ils ont moins à craindre les risques d'un moment difficile pour arrêt temporaire (ou définitif) dans leur activité. Ils se sentiront en tout cas moins abandonné dans une société dont l'individualisme pousse plus à l'égoïsme et à la solitude. Mais ce problème de la société moderne dépasse le cadre économique ; la solidarité permet d'atténuer les effets du sentiment d'abandon tout en sachant que le mal est bien plus profond pour être si facilement résolu. Le bien être ne peut être que partiellement rempli par le développement économique : il reste à l'homme de trouver l'équilibre nécessaire pour accéder au bonheur.

b- La solidarité verticale

Cette forme permet d'assurer la solidarité entre les deux couches extrêmes de la population. Selon cette forme, les riches doivent contribuer à rendre moins pénible la vie de ceux qui ont été moins chanceux dans leur existence. Car on a beau affirmer que la fortune s'acquiert par le labeur ; la pauvreté ne résulte pas nécessairement d'une volonté à rester oisif. Il existe malheureusement encore des gens qui affirment que les pauvres sont constitués par des gens fainéants ou des gens qui se complaisent dans leur inactivité tout en tendant à prolonger leur période de repos. On fait alors l'apologie du riche et de sa richesse pour mépriser le pauvre qui ne fait rien pour améliorer son sort.

Ce jugement est peut être applicable à certaines personnes spécialement désignées pour la mendicité, le vice et le lucre facile. Mais on oublie combien les hommes ont des chances inégales pour réussir. Si certaines inégalités peuvent être assez résolues d'autres au contraire restent absolument présentes, aucun remède n'existant pour les atténuer. Nous faisons référence à certaines difformités, certaines maladies très graves, certains accidents.... La nature distribue des qualités à chacun d'une manière aléatoire et la société n'a pas toujours les moyens de remédier à ces causes de pauvreté.

La solidarité n'a pas pour but de résoudre définitivement ce problème d'inégalité de fortune mais elle permet juste d'assurer une vie décente à toutes ces personnes qui souffrent et qui ne peuvent pas s'adonner à une activité pour se libérer de la tutelle de cette assistance sociale.

Pourtant il est une forme de solidarité verticale un peu spéciale puisqu'elle a

lieu entre les adultes et les enfants, c'est celle relative à l'éducation et qui vise à donner une égalité des chances dans la compétition de départ. Tout en sachant que les chances sont inégalement réparties, il est entendu que seuls les handicaps relevant d'une inégalité sociale sont susceptibles d'être remédiés partiellement. Dans cette solidarité verticale d'un ordre particulier, on vise donc à donner autant de chance de réussir dans le futur à un enfant issu d'un milieu pauvre qu'à un enfant issu d'un milieu riche. Nous savons combien le milieu dans lequel est issu un enfant influence dans sa réussite professionnelle future et le pari de donner une égalité de chance à tous les enfants d'un même âge est tributaire de nombreuses autres inégalités pour pouvoir pleinement réussir.

c- les solidarités injustifiées

Il existe des solidarités qui ne doivent pas avoir lieu car elles visent à avantager une partie au dépend d'une autre et cela est contraire à l'esprit de la concurrence.

Nous avons parlé de tous ces dons et privilèges étatiques qui sont octroyés à ceux qui n'ont aucune justification pour s'en prévaloir normalement. Elles faussent les jeux de la concurrence qui veut qu'aucun ne doit être avantagé par rapport à un autre et de plus cela ne fait qu'accroître le sentiment de frustration et d'injustice. La concurrence suppose le respect d'un jeu clair et basé sur la neutralité d'un Etat qui doit assurer le rôle d'un arbitre impartial : mais quand le jeu perd de sa loyauté à cause de l'immixtion inconsidérée de l'Etat, alors c'est toute la mécanique (de la production à la régulation du marché) qui sera grippée et perdra donc de son efficacité.

Dans les pays sous développés, les aides ne reviennent pas toujours à ceux qui sont dans le besoin. aussi l'esprit de la concurrence est-il faussé et par conséquent toutes les réformes qui en découlent sont fortement diminuées à cause de tous ces privilégiés d'un type particulier.

Enfin nous pourrions citer une autre forme de solidarité injustifiée, c'est celle des subventions étatiques versées à ces sociétés nationales qui, moribondes, continuent à vivre sous perfusion sans aucun espoir d'une guérison. Obéissant à leur réflexe socialiste et ne sachant comment utiliser intelligemment des deniers publics, certains pays continuent à subventionner vainement ces entreprises nationales qui sont pourtant vouées à disparaître du fait de leur inefficacité et de leur rigidité.

Ainsi l'Algérie a récemment décidé (encore un fois) d'assainir la situation de nombreuses entreprises publiques malgré leur situation économique non viable dans un contexte politique fortement dominé par la concurrence interne et externe à cause de l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne. Ce sont en fait 300 entreprises publiques qui vont bénéficier d'une subvention de 430 milliards de DA pour reprendre vie durant quelques instants avant de sombrer dans

1- cité dans le quotidien *Le Jour* d'Algérie du 24 octobre 2005

le coma. Il faudra alors leur verser dans le futur le triple de cette somme pour les voir rouvrir les yeux !

Pour un État qui entame des réformes et qui encourage la libre concurrence, cela relève d'une aberration. On peut bien sûr justifier ces subventions en disant que c'est pour sauver l'honneur national, pour préserver les emplois (qui sont de toute évidence inefficaces), ou tout simplement pour aider les cadres administratifs à jouer les gens importants (avec les deniers publics). L'argument reste peu convaincant.

Alors que le monde se prépare à la compétition générale où les faibles n'ont aucune chance de réussir : l'Algérie continue comme dans le passé à entretenir une armada d'entreprises nationales dont les scandales financiers de tous ordres, auront été leurs principales caractéristiques voire leurs principales productions !

Conclusion :

Nous dirons d'une manière succincte que la solidarité est efficace dans un pays sous développé tant qu'elle stabilise le front social pour permettre le libre jeu de la concurrence au niveau du secteur productif. Dès qu'elle se transforme en privilège, c'est tout l'édifice des réformes engagées qui est menacé.

A l'heure où la mondialisation tend à devenir effective, il n'y aura plus de place pour les pays qui continueront encore à méconnaître les règles élémentaires de la rentabilité. Cette dernière n'est établie pour principe que dans le cadre d'une économie de marché où la concurrence joue clairement, loyalement et avec le minimum d'entraves.

Bibliographie

- Sen A. « L'économie est une science morale » éditions du Seuil Paris 2000
- Sen A. « Repenser l'inégalité » éditions du Seuil Paris 2000
- Roulet A. « Réconcilier l'économique et le social » éd. echnologia Paris 1999
- Allais M. « L'impôt sur le capital » Hermann 1977
- Myrdal G. « Le drame de l'Asie » Ed. du Seuil Paris 1976
- Finance and Development June 2005
- Alternatives Economiques sept. 98-nov. 99-mai 2000